Présentation Ecrite

Bloc 1 :

Contenu du dossier de projet

Le dossier de projet respecte ce plan type :  
- Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet  
- Résumé du projet en anglais d’une longueur d’environ 20 lignes soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris  
- Cahier des charges ou expression des besoins du projet

- Spécifications fonctionnelles du projet

- Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité  
- Gestion de projet (planning et suivi, environnement humain et technique, objectifs de qualité)  
- Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs et en les argumentant, y compris pour la sécurité  
- Présentation du jeu d’essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données  
obtenues)  
- Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité  
- Description d’une situation de travail ayant nécessité une recherche et effectuée par le candidat durant le projet

Bloc 2 :

Contenu du dossier de projet  
Le dossier de projet respecte ce plan type :  
- Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet  
- Résumé du projet en anglais d'une longueur d’environ 10 à 15 lignes soit 120 à 200 mots, ou environ 800 caractères espaces non compris  
- Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet  
- Spécifications fonctionnelles du projet  
- Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité  
- Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs, et en les argumentant, y compris pour la sécurité

- Présentation du jeu d’essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données  
obtenues)  
- Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité  
- Description d’une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet

Bloc 3 :

Contenu du dossier de projet  
Le dossier de projet respecte ce plan type :  
- Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet  
- Résumé du projet en anglais d'une longueur d’environ 5 à 10 lignes soit 100 à 120 mots, ou environ 600 caractères espaces non compris  
- Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet  
- Schéma entité-association et schéma physique des données  
- Script(s) de création de bases de données avec tous ses objets  
- Script de gestion des utilisateurs  
- Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité  
- Description d’une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet

Présentation orale

Bloc 1 :

Contenu de la présentation orale

Le candidat commence sa présentation au jury par un résumé en anglais de son projet.  
Il présente ensuite son projet à l’aide d’un support de présentation réalisé en amont de l’épreuve, et selon ce canevas :  
- Présentation de l’entreprise et/ou du service  
- Contexte du projet (cahier des charges, contraintes, livrables attendus)  
- Gestion de projet (planning et suivi, environnement humain et technique, objectifs de qualité)  
- Analyse du besoin  
- Conception et codage  
- Présentation des éléments les plus significatifs de l’interface de l’application  
- Présentation du jeu d’essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des  
écarts éventuels  
- Présentation d’un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone  
- Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Bloc 2 :

Contenu de la présentation orale  
Le candidat commence sa présentation au jury par un résumé en anglais de son projet.  
Il présente ensuite son projet à l’aide d’un support de présentation réalisé en amont de l’épreuve, et selon ce canevas :  
- Présentation de l’entreprise et/ou du service  
- Contexte du projet (cahier des charges, contraintes, livrables attendus)  
- Conception et codage  
- Présentation des éléments les plus significatifs de l’interface de l’application  
- Présentation du jeu d’essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des  
écarts éventuels  
- Présentation d’un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone  
- Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Bloc 3 :

Contenu de la présentation orale  
Le candidat commence sa présentation au jury par un résumé en anglais de son projet.  
Il présente ensuite son projet à l’aide d’un support de présentation réalisé en amont de l’épreuve, et selon ce canevas :  
- Présentation de l’entreprise et/ou du service  
- Contexte du projet (cahier des charges, contraintes, livrables attendus)  
- Réalisations  
- Présentation d’un exemple de recherche effectuée à partir de sites francophones ou anglophones  
- Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)